

**Domaines de Collaboration Possibles
dans l'Éducation et la Formation
aux Pêcheries**

**La perspective des Etats des Iles
du Pacifique**

**par
Peni KUNATUBA**

Document préparé pour l'Association des Etats de l'Asie du sud est - l'atelier technique sur l'éducation et la formation aux pêcheries des Etats des Iles du Pacifique.

13 et 14 avril
Siège de la Commission du
Pacifique Sud
Noumea
Nouvelle Calédonie

Domaines de collaboration possible dans l'éducation et la formation aux pêcheries.

La perspective des Etats des Iles du Pacifique.

1.0 Le Contexte

Le document couvre les activités de pêcheries dans les Etats des Iles du sud Pacifique. Beaucoup de ces Etats n'ont acquis leur indépendance que récemment alors que certains n'ont pas encore les statuts réels d'Etats indépendants. Pratiquement tous dépendent fortement d'une assistance externe économique et technique pour le maintien de leur conditions de vie matérielles et le développement du progrès économique - les pays sont déterminés à réduire leur dépendance par rapport à ces assistances extérieures - les objectifs nationaux de pratiquement tous ces Etats insistent sur la réalisation d'une autosuffisance économique (essentiellement par le développement de l'industrie locale) en tant qu'objectif principal - un objectif complémentaire de la plupart des Etats est de proposer un revenu substantiel à la population qui souhaite participer à l'économie du pays. Parallèlement la plupart des Etats donne priorité au maintien d'un mode de vie traditionnelle - Bien qu'ils aspirent à la réalisation d'un progrès économique en accord avec leurs valeurs culturelles - la réalisation de ce double objectif, un progrès économique substantiel et le maintien de valeurs traditionnelles représente un challenge très difficile. Le développement économique passe souvent par la création d'une force de travail rémunérée, de routines de travail occidentales, et souvent de flux migratoires vers des sites industriels, activités généralement incompatibles avec le maintien de la vie traditionnelle dans les villages. Le challenge

est de trouver le meilleur équilibre entre ces objectifs plutôt antagonistes - la plupart des Etats cherchent la manière de créer des opportunités de revenus à petite échelle dans les villages pour fournir une base économique à la continuation de la vie du village et pour répondre aux besoins des habitants qui souhaitent gagner de l'argent sans devoir partir dans les centres urbains - cependant ne permettent pas une contribution économique suffisante pour diminuer substantiellement la dépendance de ces Etats-îles à l'assistance externe - un partenariat industriel devient dès lors nécessaire.

L'industrie de la pêche est un des quelques domaines qui peut contribuer tant au développement d'opportunités de revenus au niveau du village en accord avec les valeurs traditionnelles qu'aux entreprises industrielles de grande envergure nécessaires à un large progrès économique.

1.1 L'industrie de la pêche côtière

Environ cinq millions de personnes habitent les Etats - îles du Pacifique sud - Plus de trois millions d'entre eux habitent en Papouasie-Nouvelle Guinée et un autre million dans les deux pays suivants les plus peuplés, les îles Fidji et Salomon - les trois pays possèdent des terres substantielles et des centres urbains en expansion. Leurs traditions résident essentiellement dans la terre et, en dehors des régions côtières, l'agriculture a toujours fourni l'alimentation principale de subsistance - le dernier million se répartit sur 12 petits Etats ou territoires constitués principalement de chaînes ou d'archipels, principalement des atolls improductifs. Pour l'ensemble de cette population dans ces petits Etats mais aussi pour la population côtière des 3 plus grands pays, (l'ensemble de cette population représente près d'un million) les produits de la mer issus des récifs, lagons, et des bordures de côtes de l'océan ont toujours été et dans la plupart des cas restent la source principale de protéines et la pêche forme une part importante de la vie culturelle de la plupart de ces pays.

Bien que des baisses temporaires de la production pêchée aient toujours existé dans certaines régions, les habitudes traditionnelles de conservation ont maintenu des ressources à un niveau suffisant pour répondre aux besoins d'une population côtière relativement restreinte - Aujourd'hui, avec la croissance rapide de la population, le développement de l'économie de marché, l'urbanisation qui a créé une demande commerciale, la demande intérieure de produits de la pêche a augmenté et les ressources sensibles des récifs et des lagons ont été sur-exploitées. Les ressources n'offrent toutefois que de modestes opportunités d'expansion économique. En réalité, pour maintenir la vie traditionnelle dans les villages côtiers, beaucoup d'Etats tentent maintenant de décourager la pêche commerciale croissante des récifs et des lagons.

Cependant, sur ces îles aux reliefs glissant progressivement vers les profondeurs, où les poissons de fond et les crustacés peuvent être trouvés et dans les régions où de gros poissons pélagiques tels que le thon, le mahimahi et le uahoo migrent près des rives, il existe des opportunités pour les pêcheurs des villages (qui utilisent des

techniques de pêche moderne à petite échelle) d'attraper un surplus de poissons qui peut être vendu sur les marchés des centres urbains et même à l'extérieur - la pêche est une des rares alternatives pour générer des revenus aux villages d'une manière compatible aux styles de vie traditionnels - En même temps, la pêche des pêcheurs du village répond aux besoins des citadins, réduisant les dépenses d'importation, contribuant ainsi à l'auto-suffisance économique nationale.

1.2 Les pêcheries de haute-mer

Les ressources côtières sont limitées, les petites pêcheries ne pouvant jamais procurer une contribution importante au développement économique des îles - Heureusement, les eaux au large de la plupart des îles sont habitées par une abondante population de thons et autres poissons *pélagiques* qui migrent dans toute la région. Aujourd'hui les ressources de poissons *pélagiques* sont essentiellement pêchées par les flottes japonaises, Coréennes, de Taiwan et des Etats - unis mais dans les 15 dernières années un certain nombre d'îles indépendantes ont développé leurs propres pêcheries, de taille moyenne pour le thon. Les prises annuelles de thon destinées à être commercialisées s'élèvent pour le Pacifique sud à environ 450 à 550 mille tonnes - la plupart du thon est vendu sur les marchés mondiaux pour la conserve (essentiellement aux Etats Unis) mais une quantité substantielle est vendue congelée ou fumée (essentiellement au Japon) - la plupart des prises sont composées de bonites ainsi que des espèces plus chères. Le Pacifique sud fournit en moyenne près d'un quart des prises mondiales de thon en quantité, et près de la moitié des prises mondiales de bonites.

La valeur des prises de thon du Pacifique sud (comprenant la haute mer) approche les 900 millions de dollars annuels, une valeur pratiquement équivalente à l'ensemble des exportations des ressources naturelles renouvelables de toutes les îles du Pacifique sud.

Des études scientifiques récentes montrent que les niveaux actuels des prises de bonites sont bien inférieures à ce qui pourrait être récolté d'une manière envisageable sans mettre l'espèce en danger. Ainsi les retombées économiques globales dans l'industrie de la pêche pourraient s'accroître sensiblement. En clair, le thon représente la ressource naturelle renouvelable la plus valorisable et, dans le long terme, l'actif global ayant le plus de valeur.

Actuellement, les bénéfices très substantiels résultant de cette ressource vont essentiellement aux pays pêchant en haute mer. Le contrôle de cette ressource pour les îles indépendantes représente peut-être la plus grande opportunité pour les îles de réaliser l'auto-suffisance économique - pour certaines, cela peut représenter le seul espoir d'avancer à jamais vers ce but. Les changements récents dans les lois maritimes, donnant aux Etats côtiers la souveraineté de l'exploitation des ressources dans un rayon de 200 miles et le fait que les zones des îles du Pacifique couvrent la grande majorité de la surface de l'océan du Pacifique sud, offre une excellente opportunité pour ces îles de bénéficier d'une augmentation substantielle des

ressources liées au thon dans le futur.

1.3 Stratégies de Développement Futur

Le développement futur de l'industrie du poisson dans le Pacifique sud semble lié à 3 impératifs.

1.3.1 La conservation des fragiles ressources des récifs et des lagons desquels dependent le mode de vie traditionnel de la plupart des pays.

1.3.2 Le développement modeste d'une pêcherie côtière de petite échelle pour créer des opportunités d'emploi au niveau du village et fournir le marché urbain local et l'export.

1.3.3 Le développement de pêcheries (locales ou étrangères) pour augmenter les bénéfices issues de la pêche du thon en haute mer à ces îles.

2.0 Introduction

2.1 Education et formation à la pêche

Les ressources marines restent, pour la plupart de nos îles du Pacifique, le potentiel principal de développement économique. Leur gestion rationnelle pour un bénéfice maximal pour ces pays, dépend largement de l'existence au sein de ces pays de gens formés d'une manière appropriée - actuellement, les pays manquent regrettamment de ressources humaines pour gérer efficacement leurs ressources.

Là où la responsabilité dépend du développement des ressources humaines au sein des pays, la capacité à former efficacement dans le pays n'est pas toujours utilisée pleinement. Dans ce but, les institutions de formation régionale et les donateurs peuvent jouer un rôle prédominant. Cependant, ces rôles doivent être coordonnés afin de s'assurer que la formation proposée est appropriée et que ce soutien s'insère dans le cadre des organismes nationaux de développement de l'industrie de la pêche dans la région.

Malgré quelques exceptions notables, les administrations de l'industrie de la pêche dans les Etats des Îles du Pacifique sont très petites et le manque de ressources humaines qualifiées est le frein principal au développement de l'industrie de la pêche. Les insuffisances varient d'un pays à l'autre tant sur le plan quantitatif que qualitatif mais en général il existe des insuffisances à pratiquement tous les échelons des ministères de la pêche. Seulement quelques pays ont développé sur lesquels les pêcheries en développement peuvent appuyer avant l'année prochaine ou l'année suivante. Cette insuffisance crée des difficultés par la réalisation d'un soutien financier et technique sur une base solide. Dans certains cas, cela débouche sur des programmes payés par des donateurs qui deviennent les forces principales

d'orientation du développement des pêcheries. Les préoccupations liées à la gestion de tels programmes et au respect des exigences des donateurs laisse peu de temps au petit personnel pour développer des points de vue plus larges et plus vastes sur le futur des activités de développement de l'industrie de la pêche - ces déficiences sont dues dans une large mesure à l'absence de gestionnaires et de dirigeants compétents en l'absence de personnel local, les administrations de la plupart des îles se sont appuyées fortement sur les expatriés. En réalité, jusqu'à récemment les dirigeants des administrations liées à la pêche ainsi que les experts de pratiquement toutes les îles venaient de l'extérieur - dans beaucoup de pays, les expatriés, à tous les niveaux ont beaucoup contribué à la mise en forme de politiques de pêche nationales et de programmes pour les îles au moment où la pêche dans la région s'est développée avec rapidité.

Si l'on considère la sophistication du développement moderne, particulièrement dans le domaine du thon, les conseils des experts expatriés demanderont inévitablement du temps. Malheureusement, cette dépendance, particulièrement dans les postes-clés de l'administration et de la politique générale, réduit la progression vers le développement d'une capacité locale dont dépend le développement à long terme de l'industrie de la pêche dans les îles. La plupart des gouvernements ont déjà lancé des politiques de développement des capacités nationales dans le domaine de la pêche et tentent d'accélérer le processus de "localisation". Quelques pays ont bien avancé, la majorité de leur personnel aussi bien au niveau encadrement que technique étant des ressortissants locaux alors que d'autres ont recruté des nationaux pour des postes - clés l'année dernière, et ce dans quelques autres pays, des nationaux occupaient des postes de second rang et ont été désignés pour promouvoir des postes à responsabilité dans l'administration de la pêche dans un futur proche. Cependant, les services de l'industrie de la pêche de la plupart des pays manquent désespérément de personnel local technicien et cadre - en particulier il y a très peu de nationaux formés pour les niveaux intermédiaires et techniques - même dans les niveaux les plus bas (tels que les contremaîtres) où le niveau de formation demandé n'est pas aussi élevé que pour la plupart des emplois, il y a un manque aigu de personnel qualifié.

2.2 les causes du manque de personnel qualifié sont

2.2.1 Le manque de candidats diplômés dans un certain nombre de pays, seule une petite partie de la population reçoit une éducation minimale permettant une formation professionnelle. Ceux qui ont acquis une formation universitaire recherchent plutôt des postes auprès de ministères ou dans le secteur privé - l'industrie de la pêche, longtemps considérée pratiquement comme un moyen de subsistance est très peu considérée par rapport à d'autres domaines (Finances ou droit par exemple) et ne parvient pas à attirer des candidats convenables pour des postes administratifs, techniques ou d'encadrement.

- 2.2.2 Manque d'incitation à entrer dans le service public. Dans certaines îles, l'échelle des salaires et d'autres incitations à entrer dans les services de l'Etat ne sont pas attrayantes comparées aux autres possibilités d'emploi - Comme le précise le paragraphe précédent, l'industrie de la pêche n'est pas considérée comme un secteur prestigieux dans beaucoup de pays du sud Pacifique et le personnel qualifié au service de l'état cherche des postes dans d'autres domaines.
- 2.2.3 Les plafonds salariaux. Les restrictions budgétaires dans quelques îles limitent directement le nombre d'employés dans les services de la pêche. Dans ces circonstances, le niveau de classification du personnel tend à rester bas. Dans certains cas, de telles restrictions sont réparties dans tous les services de l'Etat mais dans d'autres cas, l'activité de la pêche n'a pas la priorité. Avec peu de personnel et des niveaux de salaire trop bas pour attirer des diplômés on rencontre de grosses difficultés pour réaliser un développement efficace des programmes de pêcheries.
- 2.2.4 Le manque de formation. Même quand les conditions d'emploi et les plafonds salariaux permettent une flexibilité suffisante pour développer correctement des services pour la pêche, pratiquement tous les pays manquent de personnel formé pour les postes de travail. Ce n'est pas surprenant si l'on considère la relative nouveauté des programmes de développement dans la plupart des pays et le fait qu'il faut quelques années pour identifier, recruter et former le futur personnel technique.
- 3.0 Les opportunités de formation dans la région des Iles du Pacifique
- 3.1 Il y a un choix considérable d'opportunités de formation à la pêcherie dans les Iles du Sud Pacifique, notamment.
- 3.1.1 L'Institut Polytechnique Nelson, sponsorisé par les Etats du Pacifique Sud et la Nouvelle Zelande, qui offre une formation pratique de 5 mois, essentiellement pour les responsables généraux de la pêcherie des Iles. Il existe une liste d'attente.
- 3.1.2 Le diplôme "pêcheries tropicales" de l'Institut des Ressources Marines de l'Université du Pacifique Sud, propose deux à trois ans de formation sur la pêche (selon la qualification des étudiants). Depuis son lancement en 1975, 200 étudiants ont été diplômés, la plupart d'entre eux ayant trouvé un emploi dans les services de pêcherie comme cadres - Plus des deux tiers des étudiants sont originaires de Fidji. La demande a diminué récemment (essentiellement car les postes de cadre de l'administration des pêcheries de Fidji sont tous

pourvus) mais on constate un renouvellement de l'intérêt par les gouvernements des Etats de l'anueer "Trust Territorie" qui ont d'urgents besoins de formation.

- 3.1.3 Les stages de formation nationaux. Un certain nombre de pays proposent des formations en navigation, en marine, et en inginerie ou technologie maritime. (Tels que Honiara, les Iles Salomon, Suava, Fidji et à Lae, Papouasie Nouvelle Guinée) qui sont utiles à l'industrie de la pêche
- 3.1.4 Les stage étrangers de formation pratique à la pêche, comprenant aux proposés par le Japon le Royaume Uni (Grimsby Hull) et la République de Corée, ont accueilli des stagiaires des Iles occasionnellement. l'Université du Pacifique Sud propose un Bachelor of Science qui comprend une formation à la biologie marine. Quelques professionnels des ministères de la Pêche sont diplômés de cette université - D'autres professionnels des services d'Etat de la pêche sont diplômés des Universités de Nouvelle Zelande, Australie, Japon, Royaume Uni, et Etats - Unis.
- 3.1.5 Les Ateliers sponsorisés par SPC ou FFA (avec les supports financier d'organismes telsque l'UNDP et le FAO) proposent des opportunités d'échange de technologie et de formation au sein de la Région. Dans le cadre de la réunion technique annuelle des pêcheries, le FFA et le SPG sélectionnent régulièrement un sujet de discussion d'intérêt général pour les dirigeants de pêcheries des îles - le sujet de la reunion FFA 1991 était l'éducation et la formation à la pêche - le dernier sujet de l'atelier actuel. FFA a commandité des ateliers sur la gestion des zones economiques exclusives et les possibilités d'accès aux pêcheries étrangères.
- 3.1.6 La formation à court terme. Quelques formations a court terme se sont tenues dans la région sur des sujets spécifiques.
- 3.1.7 Formation - Terrain. Un certain nombre de projets assistés demande la démonstration et la formation des petits pêcheurs aux techniques de pêche moderne sur le terrain. Dans chaque pays le programme le plus actif et continu est le projet SPC de pêcheries en haute mer qui nécessite la présence dans le pays de trois maîtres pêcheurs. Depuis sa création en 1978, ce projet a réalisé 100 opérations dans 15 pays, formant plus de 2000 pêcheurs et personnel de l'Etat aux techniques de pêche, de conduite de bateau, d'équipement, et de stockage du poisson.

3.2 Les administrations des pêcheries dans les îles apprécient beaucoup les opportunités de formation mais considèrent les efforts actuels trop fragmentés et n'offrant pas une gamme de formations adaptées aux besoins - Autrement dit, il semble qu'il y ait "des hauts et des bas" dans la demande de formation dans différents domaines, à différents niveaux de complexité par exemple, la formation USP diplomate a été appréciée pendant quelques années mais la demande a décliné quand l'actif programme de recrutement de Fidji en cadres de pêcheries s'est terminé - On peut prévoir que les besoins en formation spécifique vont largement diminuer avec la maturité des administrations des pêcheries - on peut prévoir qu'après la demande en cadres des pêcheries (dont pratiquement tous les pays ont besoin), des formations dans d'autres domaines (tels que le traitement, le marketing et la gestion des ressources) seront plus recherchées - dans le long terme, il semble qu'il y ait une demande de capacité à évaluer les besoins futurs en personnel formé de compétences variées à des niveaux variables pour anticiper et prévoir les futures activités de formation.

3.3 Il est évident que la formation est un domaine dans lequel une assistance externe au développement, tant financier que technique, joue un rôle important. Comme nous l'avons dit précédemment, pour s'assurer que l'équipement de formation est approprié et adapté au futur, il semblerait préférable pour les îles de créer d'une manière indicative des plans de développement des ressources humaines (en terme de nombre, de compétence et de degré de professionnalisme - Afin de contrôler collectivement les résultats du développement du personnel et des programmes de formation; et de fournir les informations aux institutions de formation et aux organismes d'aide aux activités de formation - En échange, il serait souhaitable que les consultations soient assurées par des représentants des gouvernement des Iles et que de telles institutions et organismes s'assurent que le développement de programmes de formation est organisé à l'échelle, en temps et le sujet adapté avec l'ensemble des besoins des Etats locaux.

4.0 Terrains de collaboration possible.

4.1 Toute tentative d'approche en collaboration dans l'éducation à la pêche et la formation doit prendre en compte le développement stratégique dans l'avenir des pêcheries des Etats des Iles du Pacifique (section 1.3) ainsi qu'une gamme disponible d'opportunités de formation dans la région (section 3.0)

4.2 Pour qu'une telle collaboration soit efficace, il y aura besoin d'un mécanisme coordinateur dans la région des Etats des Iles du Pacifique pour s'assurer que les efforts sont réalisés pour le maximum de bénéficiaires à la clientèle ciblée - Sinon la nature ad hoc de l'assistance au développement de la formation courante continuera.

- 4.3 Il serait aisé de rédiger une liste de courses pour les domaines variés où l'on pourrait réaliser une collaboration - Cependant les domaines principaux de besoins en formation dans la région sont bien documentés dans le rapport financé par l'Icon et coordonné par le SPC "Mission d'Enquête sur le Développement des Ressources Humaines" réalisé dans la région en 1991.
- 4.4 Le rapport sur "les programmes d'information /étudiants /enseignants, échanges entre deux régions" présente clairement deux approches réalisées en collaboration et leurs mécanismes de réalisation.
- 4.5 Cependant, dans la perspective des Etats - Iles du Pacifique, de telles approches collaboratives ne peuvent être effectives que si un organisme, d'une agence régionale existante ou d'une institution a pour responsabilité de coordonner ces efforts - Sans ce mandat clair pour cette unité de coordination, les approches ad-hoc de collaboration internationale continueront.